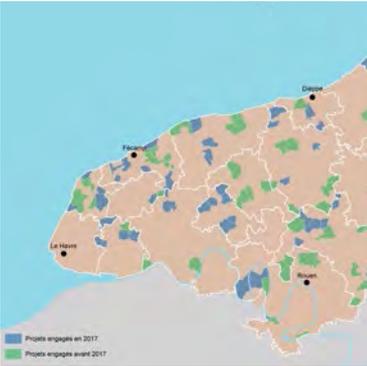






Le Dossier p.2

**MISSIONS
DU PÔLE INGÉNIERIE**





Zoom sur p.4

**CAMPAGNE DE CAUX
UN TERRITOIRE
IMPLIQUÉ**



Retour en images p.7

**LES TEMPS FORTS
DES MOIS ÉCOULÉS**

Le Tour Voile à Dieppe les 9 et 10 juillet, un évènement spectaculaire

Voilà un événement qui ne passera pas inaperçu pour les premiers jours des grandes vacances sur le littoral de la Côte d'Albâtre : le Tour Voile 2018 passe à Dieppe les 9 et 10 juillet, une étape emblématique de cette compétition créée il y a 40 ans. C'est en effet la 28^{ème} fois que le tour passe dans la cité portuaire.

Pilotée par Amaury Sport Organisation (Tour de France cycliste, Dakar...), cette compétition spectaculaire est une course nautique à armes égales : c'est le même bateau pour tous les équipages qui s'affrontent le long du littoral français côté Manche puis Atlantique pour terminer en Méditerranée. Les équipages comprennent des formations étrangères et certains marins connus pour leur palmarès.

Le Département a souhaité reprendre le flambeau à la CCI de Dieppe pour désormais piloter cet événement qui se déroulera les 9 et 10 juillet sur le front de mer de Dieppe. Il en a confié la gestion à Seine-Maritime Attractivité.

Outre la compétition qui est une course au large au caractère sportif renforcé par une nouvelle formule (les bateaux sont désormais des trimarans à faible tirant d'eau), l'étape dieppoise offrira aux spectateurs de nombreuses animations sportives dont des baptêmes de char à voile sur les fameuses pelouses du front de mer, des essais de paddle en bassin, des jeux pour les enfants et bien d'autres surprises pendant ces deux journées.



TOUR VOILE 09-10 JUILLET DIEPPE

OSER SE DÉFIER

ASSISTEZ AUX COURSES!

FRONT DE MER

Lundi et mardi

- 9h30 : Départ des bateaux du port
- 12h : 1ère Course
- 16h30 : Podium vainqueur

À GAGNER EN PLUS :

UN SMARTPHONE CROSSCALL DES MILLIERS DE CADEAUX

FINAGAZ, CROSSCALL, ISUZU, XPOLE, NORMANDE, etc.

Cette manifestation participera à l'offre événementielle diversifiée de notre département au démarrage de la haute saison touristique et permet de renvoyer une image sportive et nautique affirmée auprès de nos clientèles estivales. www.tourvoile.fr

Contact :
Xavier PRÉVOTAT - 06 83 92 26 90
xavier.prevotat@sma76.fr

En savoir + 
seine-maritime-attractivite.com



“
SMA, une agence de terrain dédiée à l'action de proximité

Jean-François BURES
Président de
Seine-Maritime Attractivité
Vice-Président du Département

Édito

À la fin de l'année 2016, le Département impulsait la création de Seine-Maritime Attractivité reprenant les compétences du Comité Départemental du Tourisme, de Seine-Maritime Expansion et de l'Agence Technique Départementale.

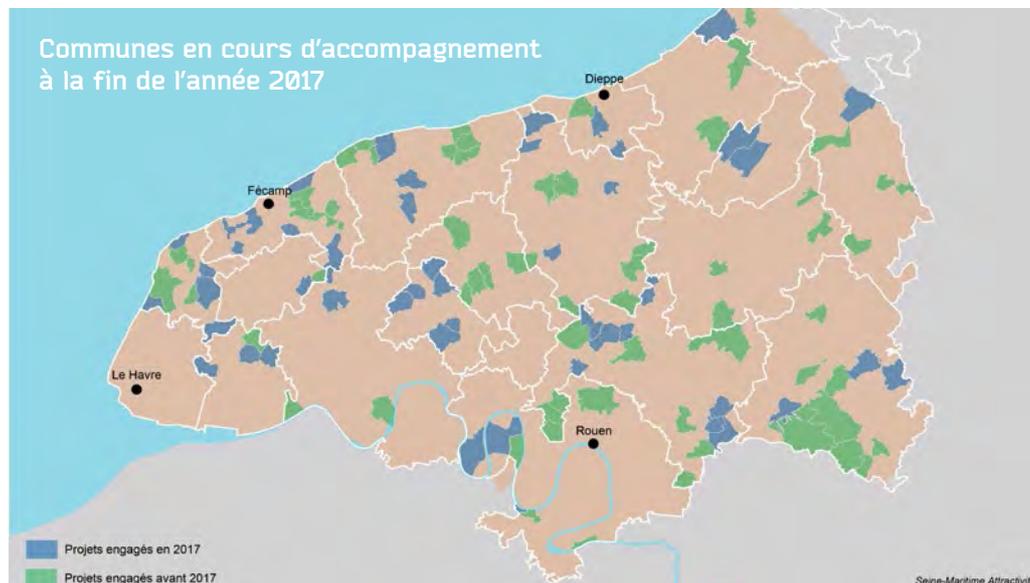
Après un peu moins d'un an et demi d'existence, Seine-Maritime Attractivité a tenu sa première assemblée générale à Goderville le 28 mai et y a présenté son premier bilan d'activité.

Le constat c'est que le défi a été relevé : par l'accompagnement réalisé aux porteurs de projet publics et privés, par une communication et une promotion élargies aux offres économique et territoriale et une continuité d'action comme la mise en œuvre du Plan de Développement Touristique voté en 2016 par l'Assemblée Départementale.

L'ambition de Seine-Maritime Attractivité est de développer toujours plus d'actions concrètes pour une plus grande solidarité territoriale, compétence majeure du Département.

Le Département agit donc à deux niveaux : au travers de dispositifs habituels indispensables à la cohésion sociale et territoriale mais aussi par le financement de SMA, une agence de proximité dédiée au rayonnement de notre territoire.

Pôle Ingénierie : missions et domaine d'activité



Les communes et EPCI peuvent désormais faire appel au Pôle Ingénierie de Seine-Maritime Attractivité pour le pilotage de leurs opérations de bâtiment et voirie.

Le Pôle Ingénierie intervient en tant qu'assistant au maître d'ouvrage (AMO).

L'intervention comprend la rédaction et le suivi de l'ensemble des marchés publics nécessaires à la réalisation de l'opération de travaux ainsi que l'assistance générale pendant toute la durée du projet (subventions, contentieux, etc.).

Quelques exemples de type de projets et travaux suivis :

- Rénovation d'église, rénovation ou construction de mairie, de salle des fêtes et de tout autres bâtiments publics,
- Aménagement de traversées d'agglomération et travaux de voirie dans le domaine de l'espace public.

La cotisation annuelle à SMA couvre l'intervention du Pôle Ingénierie pour le démarrage et lorsque les travaux se réalisent une facturation à hauteur de 1% du montant des travaux, plafonnée à 2500€, intervient. Les communes membres d'un EPCI versant déjà une cotisation peuvent solliciter le Pôle Ingénierie sans cotisation individuelle supplémentaire, seule reste à leur charge la facturation travaux. Pour cela, il suffit de renseigner une fiche à demander auprès du Pôle Ingénierie.

L'intervention démarre généralement par une collaboration avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime) dans le cadre du partenariat avec l'association Seine-Maritime Attractivité.

Après la rédaction d'une note de cadrage par le CAUE, le Pôle Ingénierie fournit alors l'avis d'appel public à la concurrence et le cahier des charges pour le lancement d'un accord cadre adapté à la typologie du projet (maîtrise d'œuvre ou programmation).

Le Pôle Ingénierie assiste ensuite la collectivité pas à pas jusqu'à la réception des travaux, aux côtés du maître d'œuvre, en particulier dans les phases et procédures administratives.



Contact :
Pôle Ingénierie - 02 35 12 10 17
ingenierie@sma76.fr

En savoir + 
seine-maritime-attractivite.com



82 

dossiers de bâtiments suivis
dont 29 ouverts en 2017



69 

dossiers d'infrastructures
dont 20 ouverts en 2017

Accompagnement

Bosc-Roger-sur-Buchy retrouve sa salle des fêtes

Avant



Après



La commune de Bosc-Roger-sur-Buchy a souhaité en 2014 entreprendre la rénovation de son foyer rural, énergivore et ne respectant plus certaines normes d'accessibilité. Dans ce type d'opérations, le pôle Ingénierie a tout d'abord collaboré avec le CAUE, puis assisté la commune pour se doter des services d'un architecte. Le pôle Ingénierie a par la suite assuré le suivi administratif de l'opération et guidé la commune sur certaines procédures (subventions, passage à la Commune Nouvelle et incidence sur le marché public, gestion de la liquidation d'une des entreprises de travaux etc.). Baptisée « la Rogéroise », la nouvelle salle a pu être inaugurée le 3 mars 2018.



Contact :
Pôle Ingénierie - 02 35 12 10 17
ingenierie@sma76.fr

En savoir + 
seine-maritime-attractivite.com

Des reportages photos dédiés à la rando



©SMA76-H.Salah

Seine-Maritime Attractivité accompagne les territoires dans la valorisation touristique de leurs boucles de randonnée inscrites au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). L'iconographie étant un pilier essentiel de la communication touristique, notre agence organise chaque été des reportages photos dédiés à la randonnée en partenariat avec les Offices de Tourisme et les EPCI s'intégrant dans le dispositif qualitatif du PDESI 76.

De la sélection des spots à photographier, à l'organisation et à la réalisation le jour J en passant par la recherche de figurants, l'action est 100% collaborative ! Une fois le reportage effectué, les visuels sont sélectionnés, traités par Seine-Maritime Attractivité et partagés

avec les partenaires, qui peuvent ensuite les utiliser pour valoriser leurs destinations sur tous leurs outils de communication.



Contact :

Clémence THOMAS - 02 35 12 10 12
clemence.thomas@sma76.fr



11 

reportages photos randonnée réalisés depuis 2015

Un premier hébergement labellisé Rando Accueil par Seine-Maritime Attractivité



Dans le cadre de ses actions de qualification de l'offre et de mise en tourisme des itinéraires de randonnée pédestre, Seine-Maritime Attractivité

déploie depuis quelques mois le label national Rando Accueil auprès des hébergements à la nuitée situés à proximité du GR® 210, itinéraire reliant Dieppe à Rouen.

Un premier établissement vient d'obtenir cette qualification. Située à Vassonville, à proximité immédiate du GR® 210, la chambre d'hôtes La Vassonvillaise, tenue par Monsieur et Madame LEROND, a ainsi rejoint le réseau national Rando Accueil !

Le label, apprécié des touristes, garantit un accueil et des services adaptés aux pratiques de la randonnée et de l'itinérance. Premier département normand à se lancer dans le déploiement de Rando Accueil, la Seine-Maritime vise ainsi une montée en puissance du tourisme lié à la randonnée.



Contact :

Clémence THOMAS - 02 35 12 10 12
clemence.thomas@sma76.fr

La Place de Marché



©H.Zangl-2017

Un magasin touristique pour vendre en ligne

Seine-Maritime Attractivité déploie un ensemble d'outils e-commerce à destination de la communauté touristique. La Place de Marché est un réseau d'offres (hébergements, activités, festivals...) réservables en ligne et disponibles sur les sites des prestataires, le portail de la destination touristique de la Seine-Maritime ainsi que les sites partenaires.

Cette année, les prestataires ayant adhéré au label Balades et randos nautiques ont pu s'équiper de cet outil afin d'ajouter un canal de

vente supplémentaire. Ainsi plus de 75 dates labellisées sont disponibles à la réservation en ligne jusqu'à fin septembre 2018.



Contact :

Arnaud BEAUVOIS - 02 35 12 10 10
arnaud.beauvois@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com





Campagne de Caux, une communauté de communes très impliquée



©L'EuropeveduCiel

Établie dans la pointe de Caux, la communauté de communes Campagne de Caux dont le siège est installé à Goderville, n'est pas la plus connue de notre département sans doute en raison de sa taille modeste. Elle connaît néanmoins une actualité et un dynamisme particuliers.

Ce dynamisme tient tout d'abord à sa position géographique qui la lie de fait aux enjeux des agglomérations fécampoise et havraise dont elle est proche.

Ses habitants travaillent en effet pour beaucoup au Havre, à Fécamp et en vallée de Seine et le secteur godervillais fonctionne donc au quotidien en interaction avec ces pôles d'emplois très importants. Une des conséquences est un accroissement continu de sa population depuis les années 70 totalisant aujourd'hui plus de 15 000 habitants.

Le tissu économique de la communauté, essentiellement agricole et artisanal, profite également de cette proximité avec de nombreuses PME/PMI locales qui sont partenaires et sous-traitants des industriels havrais ou de la vallée de Seine.

L'actualité passe aussi par son organisation qui profite de partenariats fructueux avec

ses voisins : pour le tourisme avec Fécamp et Caux Vallée de Seine, pour l'urbanisme et la prospective avec le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine ou encore l'adhésion à l'agence d'urbanisme de la région havraise.

Son offre touristique est constituée de trois sites majeurs au sein d'un territoire ponctué de nombreux clos-masures et à l'identité cauchoise affirmée : le musée des traditions normandes de Saint-Maclou-la-Brière dont le redéploiement est à l'étude autour de son site d'implantation, l'écomusée de la pomme et du cidre de Bretteville-du-Grand-Caux (ces deux derniers musées disposent de boutiques fort bien achalandées !) et le Domaine du Grand Daubeuf, un nouveau site associant le château et ses jardins ouverts depuis peu à la visite et promis à un bel avenir à la proximité à la fois de Fécamp et d'Étretat.

Enfin, le très bon niveau d'équipements publics de Campagne de Caux en fait un territoire où il

fait vraiment bon vivre : Dojo récent, 2 crèches communautaires, la gare de Bréauté ou encore la salle culturelle de la Ficelle.

SMA accompagne cette communauté de communes dans sa politique d'accueil d'entreprises et de valorisation de son patrimoine rural et touristique.

Contact :

Xavier PRÉVOTAT - 06 83 92 26 90
xavier.prevotat@sma76.fr

Communauté de communes
Campagne de Caux - 02 35 29 65 85
contact@campagne-de-caux.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com

Valorisation du clos-masure de Saint-Maclou-la-Brière

La communauté de communes Campagne de Caux envisage le rachat et la transformation de l'ensemble constitué par le clos-masure, son ensemble foncier et le musée des traditions normandes qu'elle abrite sur la commune de Saint-Maclou-la-Brière.

Le projet consiste à redéfinir une vocation au site dans son ensemble par une mise

en valeur des fonctions d'un clos masure cauchois, une mise en scène des collections actuelles du musée et de sa boutique, et la construction d'un moulin à vent ex-nihilo sur le modèle des moulins à vent cauchois traditionnels.

Seine-Maritime Attractivité apporte ainsi une assistance à maîtrise d'ouvrage globale tout au long du projet passant par la définition

de la stratégie et du cahier des charges, l'animation d'un groupe de travail, l'assistance technique pour le montage juridique, financier et opérationnel du projet ainsi que la recherche de partenaires.

Contact :

Marion LAUTIER - 02 35 12 10 13
marion.lautier@sma76.fr

Les clos-masures au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Ferme typique du Pays de Caux, le clos-masure ponctue le paysage du Pays de Caux de sa majesté. La communauté de communes de Campagne de Caux en compte bon nombre, mais c'est bien dans le triangle cauchois entre Dieppe, Rouen et Le Havre qu'ils se localisent spécifiquement, constituant un patrimoine unique au monde.

Le Département, conscient de la rareté et du caractère exceptionnel de ces ensembles architecturaux et paysagers, s'efforce de faire inscrire ce patrimoine vernaculaire cauchois, bâti et naturel, en tant que paysage culturel évolutif et vivant sur la liste du patrimoine mondial consacré par ce label prestigieux et garant d'une excellente promotion à l'échelle internationale.

Parallèlement, le maintien de ces clos-masures est essentiel à l'identité de notre département et la collectivité départementale soutient en conséquence leurs propriétaires dans leur besoin de financement pour entretenir ou réhabiliter le bâti ancien non résidentiel présent dans ces corps de fermes : granges, charreteries, fours à pain, etc... ainsi que les composantes naturelles constituées des talus plantés et des mares.

Aujourd'hui, le caractère unique du clos-masure a été défini et un inventaire est en cours après un grand travail scientifique. Mais il reste fort à faire : plan de gestion à finaliser et lobbying à assurer pour



©SMT-V.Rustuel

convaincre l'État de présenter ce dossier auprès de l'UNESCO. Seule une solidarité entre tous les acteurs, forces vives et habitants de ce terroir unique permettra d'aboutir sur un enjeu aussi important.

Les clos-masures sont un symbole de notre département et participent de son identité, leur labellisation est donc un enjeu d'attractivité.

Contact :

Direction de la Culture
et du Patrimoine au Département
Benjamin LESOBRE - 02.35.15.69.43
benjamin.lesobre@seinemaritime.fr

Recueil de perception des usagers de la ZA de Goderville/Bretteville-du-Grand-Caux



©L'EuropeveduCiel

La communauté de communes Campagne de Caux a engagé une étude afin de requalifier et d'étendre la zone d'activités localisée sur les deux communes de Goderville et Bretteville-du-Grand-Caux. Désireuse d'associer étroitement les usagers de la zone d'activités dans cette démarche, la communauté de communes a sollicité Seine-Maritime Attractivité pour interroger les entreprises, recueillir leurs avis et leurs attentes sur l'organisation et l'aménagement de la zone

d'activités. Ces échanges ont aussi servi à identifier les besoins en matière de foncier ou d'immobilier.

Une trentaine d'entreprises a été interrogée (majoritairement de commerces et de services), représentant au total environ 200 salariés. Le questionnaire a permis d'aborder différentes thématiques parmi lesquelles la gestion de la zone, la diversité et la qualité des services proposés, l'aménagement, le cadre de vie, les questions d'environnement, de risques ou de mobilité. La méthodologie

employée a également contribué à prioriser différents thèmes. Plusieurs enjeux et pistes de réflexion pour l'organisation future de la zone d'activités ont ainsi été mis en évidence, notamment autour de la signalétique ou de la circulation au sein de la zone.

Contact :

Fabien Le RUYET - 02 35 12 10 10
fabien.leruyet@sma76.fr



La Seine-Maritime à travers les médias



©EricTalbot

Seine-Maritime Attractivité poursuit une stratégie offensive vers les médias, afin de développer encore la notoriété et l'attractivité de nos territoires.

L'agence organise tout au long de l'année des voyages presse thématiques (nouveaux hébergements, activités nature/familles, jardins...), ainsi que des accueils individuels en sur-mesure.

Ont été ainsi accueillis depuis le début de l'année des médias tels que France 5 (Emissions Echappées Belles et La Maison

France 5), Le Figaro Magazine, Pleine Vie, Rustica, Notre Temps...

Mais aussi des journalistes internationaux : Voyage Magazine (GB), Huffington Post (Can), Welt am Sonntag (D), Géo Saison (D), Elle (B)...

Contact :

Estelle CLABAUX - 02 35 12 16 11
estelle.clabaux@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com

Portrait



Bienvenue à Ophélie HÉBERT, nouvelle chargée de communication digitale

Ophélie a rejoint récemment l'agence Seine-Maritime Attractivité en tant que chargée de communication digitale. Diplômée d'une licence chargée de communication et relation client, elle est spécialisée dans le milieu touristique et possède une expérience de 13 années dans la communication, le numérique et l'accompagnement de prestataires. Différentes missions lui seront confiées : l'animation de groupes de travail, des communautés externes « porteurs de la destination » et des réseaux sociaux, la veille et la gestion de l'image de marque ainsi que la rédaction de contenus web et print.

Contact :

Ophélie HÉBERT - 02 32 19 60 52
ophelie.hebert@sma76.fr



Juliobona : la cité antique sur la Seine

Caux Seine Agglo organisait le 22 mars dernier son forum Juliobona pour faire revivre la Normandie romaine et ressusciter un patrimoine antique exceptionnel ; SMA apportera son concours à une démarche unique qui associe également le Musée du Louvre.

“
Juliobona est à la Seine ce que Arles est au Rhône
”

Contact :

Bruno MORIN - 06 73 94 74 69
bruno.morin@sma76.fr



Les temps forts des mois écoulés



15 mars

La Seine-Maritime et ses partenaires normands prêts à vous accueillir au salon Destinations Nature. RDV jusqu'à dimanche à Paris Expo Porte de Versailles, stand D 107 Hall 4.3! @DestiNature



20 mars

Rencontre des professionnels du tourisme-Bourse d'échanges de documentation touristique ce matin à l'Abbaye-du-Valasse !



23 mars

Réunion des acteurs touristiques sur l'EV4 (véloroutes du littoral et du lin). SMA est partie prenante dans la mise en tourisme des itinéraires cyclables de la Seine-Maritime.



30 mars

L'association #pmedeveloppement soutient les halles cachoises à #canybarville un commerce qui promeut et met en pratique les #circuitscourts @_SMA76 @EDFPenly @EDFofficiel #jlauchuveny



28 mars

@_SMA76 présente et intervenante lors du Séminaire Ingénierie Touristique 2018 organisé par @ReseauADT. Vers plus de prestations d'ingénierie au bénéfice des porteurs de projets.



27 mars

@Tourisme76 @_SMA76 présent au #SalonRDVF pour faire la promotion de #lanormandieimpressionnante #Paris auprès des Tours operators du monde entier.



5 avril

@_SMA76 organise son #MEETUP sur les territoires en transition - Développement économique et marketing territorial @ADEME @Dieppemaritime @associationentreprisesparceurochannel



25 avril

@_SMA76 présente aux assises du tourisme brayon où sont présentées les conclusions de l'étude diagnostic préfigurant la stratégie du @PETRPaysdeBray



16 mai

La Maison France 5 en tournage sur la Côte d'Albâtre. Aujourd'hui, l'équipe a posé sa caméra au Parc du Bois des Moutiers. Un accueil presse organisé en collaboration avec Seine-Maritime Attractivité @_SMA76

 Suivez-nous pour retrouver toute l'actu du territoire : @_sma76 et @tourisme76



26 mai

Lancement de la démarche de transition #écologique de Bois Héroult @SebLecornu. Un exemple à reprendre pour le monde #rural pour le ministre @_SMA76 assiste la commune avec ses partenaires.



16 mai

Valoriser le territoire, une action partagée par toute la communauté touristique de la #SeineMaritime! @_SMA76 lance les 1^{ers} ateliers thématiques pour optimiser la saisie des offres touristiques sur la base normande.

Les éductours, des visites pour améliorer la qualité de l'accueil touristique



LeBoisdesMoutiers@SMA-C.Thomas

Les objectifs de fréquentation et de retombées économiques du Projet de Développement Touristique départemental 2016-2021

nécessitent un travail sur la quantité et la qualité de l'offre proposée à nos visiteurs, ainsi qu'une montée en compétences des acteurs locaux afin que l'expérience touristique soit encore plus réussie.

Seine-Maritime Attractivité mène donc différentes actions visant à améliorer la professionnalisation des prestataires touristiques départementaux. Tout au long de l'année sont proposés des réunions d'échange de bonnes pratiques, de sensibilisation à l'amélioration de l'accueil, d'aide à l'utilisation d'outils mis en place ou encore des « éductours ».

Qu'est-ce qu'un éductour ?

Parce qu'on ne parle bien que de ce que l'on connaît bien, notre agence accompagne les acteurs touristiques dans la découverte des sites de visites et équipements de loisirs présents sur notre

destination départementale. Mis dans la peau de touristes lors de ces journées thématiques, les professionnels améliorent leurs connaissances des musées, entreprises visitables ou encore véloroutes. Cette expérience leur permet aussi de mieux comprendre les attentes de leurs clientèles et ainsi de faire évoluer leurs offres de services. Enfin, lors de cette journée les membres du groupe constitué font connaissance et des partenariats peuvent se créer entre acteurs confrontés aux mêmes problématiques.

Au printemps 2018, Seine-Maritime Attractivité a proposé 3 éductours thématiques à la communauté touristique :

- Le jeudi 31 mai, ce sont 34 professionnels qui ont (re)découvert divers parcs et jardins du Pays de Caux : Bois des Moutiers, Parc William Farcy, Potager du Château de Miromesnil et la Roseraie du Château du Mesnil-Geoffroy.
- Le mardi 12 juin, notre agence a accompagné 25 prestataires dans la

découverte de balades nautiques prisées par les touristes : descente de la Durdent en Kayak à Veulettes-sur-Mer, sortie en mer à bord d'un vieux gréement, et la visite du nouveau Musée des Pêcheries à Fécamp.

- Enfin, le mardi 26 juin, un groupe de 32 hébergeurs, gestionnaires de sites, personnels d'offices de tourisme, ont été emmenés sur le nouveau tronçon de la Véloroute du Lin inauguré quelques jours plus tôt par le Département.

Les retours des participants ont été très positifs. C'est donc avec de nouvelles idées de conseils à apporter à leurs clientèles que ces professionnels ont pu démarrer la saison 2018.

Contact :

Yann LEROUX - 02 32 19 60 51
yann.leroux@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com

Directeur de publication : Xavier Prévotat - Seine-Maritime Attractivité

Chef de rédaction : Estelle Clabaux - Seine-Maritime Attractivité

Conception graphique et réalisation : Paprika - Annecy - www.PAPRIKA-annecy.com

Rédaction : Jérôme Laguette - Yann Leroux - Arnaud Beauvois - Estelle Clabaux - Bruno Morin - Xavier Prévotat - Hakim Salah - Isabelle Dubos Clémence Thomas - Vladimir Hue - Marion Lautier - Fabien Le Ruyet - Ophélie Hébert - Seine-Maritime Attractivité

Photographies : SMA76 - H.Salah - L'EuropeveduCiel - V. Rustuel - H. Zangl - E. Talbot - Département 76

Propriété intellectuelle : Tous les textes, photos, vidéos, données, affiches, logos, marques et autres éléments reproduits dans ce document sont réservés et protégés par le droit de la propriété intellectuelle, notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques et par la législation sur la protection des bases de données. En conséquence, aucune exploitation, diffusion, reproduction, ou autre opération sur ces documents, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse de l'auteur, conformément aux articles L 111-1, L 122-1 et L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle. Seules sont autorisées les exceptions légales prévues à l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, à savoir la représentation dans le cadre du cercle de famille, la copie privée ou le droit de courte citation (sous réserve dans ce cas que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source). Tout non respect de ces dispositions est constitutif de contrefaçon et passible à ce titre de poursuites judiciaires, et notamment de sanctions pénales. Ce document est édité à 4000 exemplaires.